

Marseille, le 18 novembre 2024

**Extrait compte rendu de la réunion du Conseil du
Département Informatique et Interactions n°89
qui s'est tenue le vendredi 15 novembre 2024 à 14h00**

Réunion présidée par Cyril TERRIOUX, directeur du département.

Étaient présents : Cécile CAPPONI – PR, Nadia CREIGNOU – PR, Isabel DEMONGODIN – PR, Jean-Luc MARI – PR, Rachid OUTBIB – PR, Line JAKUBIEC-JAMET – MCF, Benjamin MONMEGE – MCF, Noël NOVELLI – MCF, Nicolas PRCOVIC – MCF, Gisèle FIOL – IATSS.

Étaient excusés : Frédéric BÉCHET – PR, Djamal HABET – PR (procuration JL Mari), Alexis NASR – PR (procuration N. Creignou), Marc ALLAIN – MCF (procuration I. Demongodin), Leonor BECERRA-BONACHE – MCF, Séverine FRATANI – MCF, Raquel URENA-PEREZ – MCF, Laurence MOURET – PR - Doyenne de l'UFR Sciences- invitée permanente, Sylvain SENE – Directeur du LIS, invité permanent, Emmanuel GODARD – Directeur institut Archimède, invité permanent.

Invités : Marius ROLLAND, CD-CME.

Secrétaire de séance : Gisèle Fiol

Ordre du Jour :

- 1/ Informations du directeur,
- 2/ Validation PVs n°87, n°88,
- 3/ RIPEC C2/PRP 2024-25 (vote),
- 4/ Election siège collègue CD-CME/ATER (vote),
- 5/ Point sur la grille 2024-2025,
- 6/ Discussions sur l'ouverture de la L3 st Charles,
- 7/ Discussions sur l'ouverture du master Bio/Info,
- 8/ Modifications de l'offre de formation pour la rentrée 2025,
- 9/ Questions diverses.

En début de séance,

Ajout à l'ordre du jour : « la nomination d'un assistant de prévention au département ».

1/ Information du directeur

- **Elections Usagers novembre 2024 :**

Les élections usagers se sont tenues les 13 et 14 novembre.

Pour le DII, une liste a été déposée par des étudiants de la L3 informatique du site de Montperrin.

Se sont portés candidats :

- Nathan Taourel
- Andrei Unchesel
- Maxime Berger
- Louis Breuer

Les résultats seront proclamés le 18 novembre.

Cyril Terrioux rappelle l'importance que les sièges usagers soient pourvus dans le conseil et qu'il faut penser à sensibiliser les étudiants pour les futures élections qui se tiendront à l'automne 2025.

- **Journée Porte Ouverte (JPO)**

Elles auront lieu

- Mercredi 29 janvier 13h -17h : Aix Montperrin
- Samedi 1er février 10h -16h : Marseille

Programme :

- Conférences études & formations en amphi
- Stands formations
- Stands services à la vie étudiante (DRI, SUIO, . . .)
- Stands conférenciers
- Stands associations étudiantes
- Visites guidées de campus
- Escape Game

Des posters seront présentés par des étudiants ayant fait des stages en laboratoire.

- **Protocole de prêt d'ordinateurs par la composante**

L'UFR a mis en place un protocole de prêt d'ordinateurs :

- Formalités et récupération du matériel sur le campus Saint Charles,
- Envoyer un email à sciences-vie-etudiante@univ-amu.fr avec copie au responsable d'année/de mention
- Prise de rendez-vous avec Sami Charouandi

- **Sujet d'examen**

La volonté est qu'il n'y ait qu'un sujet d'examen commun pour les UEs multisites

Le point sera inscrit dans les M3C de niveau II en 2025-2026.

Le contrôle continu doit être homogène en nombre et en termes de sujets.

- **Session d'examen de janvier**

Il a été évoqué que les scolarités de Luminy et de Saint Charles pourraient prendre en charge les tirages.

Line Jakubiec évoque le problème du copieur d'Aix Montperrin. Il apparaît que le nombre de tirages sur ce site est aussi élevé que sur les 5 copieurs utilisés par les services centraux de Saint Jérôme. Il est demandé que les tirages soient faits prioritairement par le biais de l'application « imprimerie » dans l'ENT, pour minimiser les coûts.

- **Campagne emploi 2025**

Les postes ont été validés au conseil d'UFR du 25 octobre 2024.

L'UFR souhaite un retour de proposition de comités de sélection pour la fin du mois.

Le DII et le LIS vont travailler ensemble à cette élaboration.

2/ Validation PVs n°87, n°88

- PV n°87 : pour faire suite aux sollicitations de Rachid Outbib et Isabel Demongodin concernant des demandes de modifications substantielles, la validation du PV n°87 est reporté au prochain conseil. Il est proposé que les personnes intéressées restent après la séance pour amender le PV.

- PV n°88 : approuvé après corrections avec
 - CONTRE : 0
 - ABSTENTION : 4
 - POUR : 9

3/ RIPEC C2/PRP 2024-25 (vote)

Rachid Outbib souhaite qu'une nomenclature soit mise en place pour éviter toutes discussions. Il demande au directeur que cette demande soit remontée à l'UFR.

Le tableau présentant l'ensemble des RIPEC (voir annexe) est présenté et les différences par rapport au tableau présenté lors du précédent conseil commentées. Ces différences sont principalement liées à la prise en compte des parcours ouvrant cette année à l'alternance et à la création d'une nouvelle responsabilité pour la salle FIP robotique.

Cyril Terrioux soumet au vote cette proposition.

La proposition est acceptée avec

- CONTRE : 2
- ABSTENTION : 1
- POUR : 9

3-bis/ Nomination d'un assistant de prévention au département

Le service génie électrique du département informatique et interactions, est concerné par la nomination d'un assistant de prévention, face aux risques électriques liés à ce service. Sont concernés les locaux A21 – A22 et A31 du campus de St Jérôme.

Julien Cazaubon, technicien au DII, affecté au service Génie électrique dont les missions sont d'assurer le bon déroulement des Travaux Pratiques d'électrotechnique pour les formations rattachées au département, s'est porté volontaire pour continuer à assurer la fonction d'assistant de prévention.

Pour rappel, les missions d'un assistant de prévention sont notamment :

- La prévention des dangers susceptibles de compromettre la santé et la sécurité des agents,
- L'amélioration des méthodes et du milieu du travail,
- La tenue du registre de santé et de sécurité,
- L'animation et la sensibilisation du personnel,
- ...

Cyril Terrioux soumet au vote du conseil la « nomination de Monsieur Cazaubon aux fonctions d'assistant de prévention du Département Informatique et interactions »

13 votants dont 3 procurations

- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0
- POUR : 13

Julien Cazaubon est nommé aux fonctions d'assistant de préventions du Département

4/ Election siège collègue CD-CME/ATER (vote)

La direction du DII a reçu la candidature de Marius Rolland, CD-CME au département, doctorant de l'équipe CANA du LIS.

Cyril Terrioux soumet au vote sa candidature au siège CD-CME/ATER département du DII

13 votants dont 3 procurations

- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0
- POUR : 13

Marius Rolland est élu au conseil du DII pour le siège CD-CME/ATER

5/ Point sur la grille 2024-2025 (semestres pairs)

	CM	TD	TP	AE
Portail Descartes		18		4
Licence Info	24	27	46	35
Licence MPCl			18	
Licence SPI	2,5	22		
Master EEEA	104	120		
Master Info	27	27	36	
Total	157,5	196	122	39

À cette période de l'année, le potentiel enseignant est pleinement utilisé et l'ensemble des besoins est quasiment satisfait. Les enseignements vacants en master concernent principalement des UE en lien avec l'alternance. Ces besoins devraient être pourvus très prochainement.

Cyril Terrioux rappelle l'importance que chaque EC déclare son service prévisionnel dans ARES.

6/ Discussions sur l'ouverture de la L3 st Charles

Cyril Terrioux propose de discuter de l'ouverture de la L3 informatique sur le site de Saint Charles, notamment, pour assurer la continuité pour les étudiants inscrits en L2 sur ce site (actuellement 66 étudiants).

Il est proposé :

- L'ouverture de 1TD/2 TP à Saint Charles
- La fermeture de 1TD/2 TP à Luminy
- Mutualisation des options

Cette proposition conduirait à augmenter la charge du département de 162heqTD.

La question de la capacité du département à supporter cette charge supplémentaire est évoquée. Il est également rappelé que, l'an prochain, le département va devoir faire face aux départs de Jean-Marc Talbot et de Omar Boucelma qui assuraient des enseignements spécifiques en FSI et en SID.

Nadia Creignou mentionne que Séverine Fratani, exceptionnellement absente ce jour, souhaite que rien ne soit décidé aujourd'hui. Elle estime que nous n'aurons pas assez de « bras ». Cyril Terrioux rappelle que, pour l'instant, il ne s'agit que d'une discussion et qu'aucun vote n'est prévu lors de ce conseil.

Benjamin Monmege demande quel est l'intérêt d'ouvrir la L3 sur St Charles. En réponse, plusieurs points sont évoqués : assurer la continuité pour les étudiants inscrits en L2 à Saint Charles, assumer le « socialement engagé » avec une formation ouverte en centre-ville qui pourrait faciliter la vie des étudiants qui travaillent à côté de leurs études, ... Par ailleurs, à la lecture du sondage pour les options en L3, il apparaît qu'une partie des étudiants aixois habitent en fait sur Marseille.

Il est également mentionné qu'il pourrait être compliqué de dupliquer certains enseignements et que certains étudiants ne souhaitent pas être en cours à Saint Charles, mais préfèrent être à Luminy ou à Aix (Saint Charles ayant une mauvaise réputation à cause du quartier).

L'ouverture sur Saint Charles déchargerait le site de Luminy, mais, la faisabilité d'ouvrir une nouvelle formation sur Saint Charles doit être évaluée.

Benjamin Monmege demande à ce que, si la discussion mène dans le futur à poursuivre vers l'ouverture du L3 à St Charles, soit organisée une assemblée générale du département afin de débattre de ce sujet avec tous les membres intéressés, en particulier celles et ceux qui s'engageront à faire les heures supplémentaires que cette ouverture va créer.

7/ Discussions sur l'ouverture du master Bio/Info

Le DII a été sollicité par le département de biologie pour prendre en charges des UE du master Bio-Informatique dont l'ouverture pourrait se faire à la rentrée 25/26. Les UE concernées sont :

- Bases de données et programmation web (S1 - 10/10/20)
- Algorithmique et structure de données (S2 - 10/10/10)
- Programmation avancée (S3 - 20/10/30)

Le coût estimé à la charge du DII serait compris entre 80 à 100 h eqTD.

Les trois collègues qui intervenaient dans ce master lors la précédente habilitation, pressentis ont été sondés. Deux seraient partants pour continuer.

Une discussion s'ensuit durant laquelle il est relevé qu'il serait préférable d'ouvrir la L3 informatique sur Saint Charles, qui est une formation portée par le département, plutôt que de prendre en charge des heures d'une formation d'un autre département.

La possibilité de demander un poste d'enseignant-chercheur en échange est évoquée.

8/ Modifications de l'offre de formation pour la rentrée 2025

Il est demandé de faire remonter l'ensemble des modifications souhaitées à coût constant. En attendant un cadrage plus précis, il faut privilégier les modifications structurelles motivées pédagogiquement et éviter les modifications cosmétiques.

Le calendrier est le suivant :

- 7 février 2025 : Validation au niveau département
- 28 février 2025 : Validation au niveau UFR
- Mai 2025 : Validation au niveau CFVU

Pour l'instant, les corrections et modifications envisagées concerneraient par exemple :

- L3 SPI Parcours EEA : Ajout d'une UE Alternance
- M2 Informatique Parcours IAAA : Correction de l'intitulé d'une UE
- M2 Informatique Parcours FSI : Manque d'heures de PA dans 2 UE
- M2 Informatique : Fusion des UE de communication

9/ Questions diverses

Cyril Terrioux annonce que les prochains conseils de département se tiendront aux dates suivantes :

- Vendredi 13 décembre 2024
- Vendredi 17 janvier 2025
- Vendredi 7 février 2025
- Vendredi 14 mars 2025
- Vendredi 18 avril 2025
- Vendredi 16 mai 2025
- Vendredi 13 juin 2025
- Vendredi 11 juillet 2025

Isabel Demongodin fait remonter des besoins de petits équipements pour des étudiants de L1 en stage labo et demande si le département peut prendre en charge cette dépense.

Benjamin Monmege demande pourquoi le département prendrait en charge cette dépense si elle entre dans le cadre d'un stage recherche. Rachid Outbib indique qu'il est d'accord avec Benjamin Monmege et que c'est une question de principe. Cyril Terrioux répond que l'achat se fera si le département peut assumer financièrement cette dépense et qu'elle est motivée pédagogiquement.

Deux questions portant sur la reconstitution du dispositif sur les stages en laboratoire proposés aux meilleurs étudiants de L1 et sur la possibilité de faire des examens de TP sans accès à internet sont soulevées. Cyril Terrioux va faire remonter ces deux questions.

La séance est levée à 17h30